

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Lyxor Core EURO STOXX 50 (DR) - SE (le « Fonds »)

ISIN : LU0278205652 - Un compartiment de la société de gestion d'actifs Lyxor Index Fund (la « Société ») domiciliée au Luxembourg.

Géré par Amundi Asset Management, une filiale du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif d'investissement du Fonds est de répliquer l'évolution à la hausse comme à la baisse de l'indice EURO STOXX 50® NET RETURN (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice de référence »), libellé en euros (EUR) et représentatif de la performance des 50 plus grandes capitalisations boursières des pays de la zone euro, tout en minimisant la volatilité de la différence entre la performance du Fonds et celle de l'Indice de référence (l'« Écart de suivi »).

Le niveau anticipé d'Écart de suivi dans des conditions de marché normales est indiqué dans le prospectus.

L'Indice de référence est un indice de rendement total net. Un indice de rendement total net mesure la performance des composants de l'indice selon le critère que tout dividende ou toute distribution sont intégrés dans les rendements de l'indice après retenue de l'impôt.

Des informations supplémentaires sur l'Indice de référence sont disponibles sur le site Internet www.stoxx.com.

Le Fonds vise à réaliser son objectif via une réplification directe, en investissant principalement dans les titres composant l'Indice de référence. Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de référence, le Fonds peut avoir recours à une stratégie de réplification par échantillonnage.

La composition actualisée des positions du Fonds est disponible sur le site Internet www.amundielf.com.

En outre, la valeur liquidative indicative est publiée sur les pages Reuters et Bloomberg consacrées au Fonds et peut également être mentionnée sur les sites Internet des places de cotation du Fonds.

Le Fonds est éligible au Plan d'épargne en actions français (PEA) et par conséquent, un minimum de 75 % des actifs du Fonds est investi dans des actions diversifiées émises par des sociétés de l'Union européenne.

La devise de la classe d'actions est l'euro (EUR).

- **Instruments financiers investis** : actions.
- **Politique de dividendes** : les revenus du Fonds (le cas échéant) ne seront pas distribués aux Actionnaires, mais réinvestis.
- **Valeur liquidative** : la VL par action est calculée chaque Jour ouvrable au Luxembourg.
- **Rachats** : les demandes de rachat doivent être reçues tout jour ouvré au plus tard à 13 h 00, heure d'Europe/du Luxembourg, afin d'être exécutées sur la base de la VL du jour calculée le jour suivant.

Profil de risque et de rendement



Le rapport risque-rendement ci-dessus est basé sur la performance historique des actifs inclus dans le Fonds ou celle de son indice de référence, ou sur la performance calculée d'un portefeuille modèle. Ainsi, cette estimation du risque peut ne pas être un indicateur fiable du risque futur et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse ne correspond pas à un investissement sans risque.

Le Fonds a été classé en catégorie 6. La catégorie 6 indique qu'il est possible de subir une lourde perte de capital dans des conditions de marché normales. La valeur de votre investissement peut changer considérablement et enregistrer des fluctuations quotidiennes considérables.

Principaux risques non pris en compte dans l'indicateur ci-dessus et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds et que le Fonds est autorisé à faire figurer dans ce document (pour plus d'information sur les risques, se référer à la section Profil de risque du prospectus) :

- **Risque opérationnel** : en cas de défaillance opérationnelle de la société de gestion ou de l'un de ses représentants, les investisseurs pourraient subir une perte, un retard dans le traitement des ordres de souscription, de conversion, de rachat ou autres perturbations.

Frais

Les frais que vous payez permettent de couvrir les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts de promotion et de distribution. Ces frais diminuent la performance potentielle de votre investissement. Pour plus d'information concernant les frais, veuillez vous référer à la section Frais du prospectus du Fonds, disponible sur le site Internet www.amundi.com.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée :	S.O.
Frais de sortie :	S.O.

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Les investisseurs peuvent demander à leur conseiller financier ou à leur distributeur le montant exact des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le Fonds sur une année.

Frais courants :	0,08 %.
-------------------------	---------

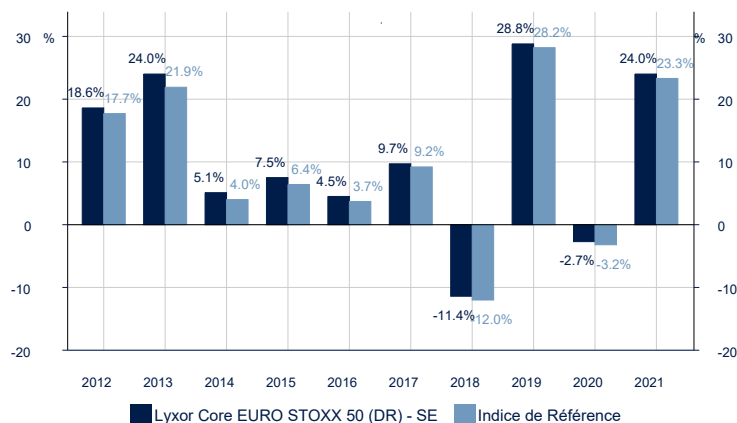
Le taux des frais courants est fondé sur les frais de l'exercice précédent (impôts compris, le cas échéant), pour l'exercice clos en octobre 2021 et peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne prend en compte ni les commissions de performance ni les coûts de transaction du portefeuille, mais comprend les frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts ou des actions d'autres organismes de placement collectif.

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances particulières

Commission de performance :	Néant.
------------------------------------	--------

Performances passées

Performance annuelle de
Lyxor Core EURO STOXX 50 (DR) - SE (en %)



Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. La performance est indiquée en euros (EUR), nette de tous les frais à la charge du Fonds. Le Fonds a été lancé le 9 mars 2007.

Informations pratiques

■ Dépositaire : Société Générale Luxembourg.

De plus amples informations pratiques relatives au Fonds, au dernier prospectus en date, aux derniers rapports annuels et à tout rapport semestriel, le cas échéant, sont mises à disposition en français et en anglais, gratuitement, auprès du service à la clientèle de la société de gestion, 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

Le Fonds est un compartiment de la société Lyxor Index Fund. Le prospectus, ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel sont établis pour l'ensemble de la Société.

L'actif et le passif de chaque compartiment sont ségrégués en vertu de la loi (c'est-à-dire que l'actif du Fonds ne peut être utilisé pour payer le passif d'autres compartiments de la Société). Si applicables, les règles de conversion de parts entre compartiments sont détaillées dans le prospectus de la Société.

■ Informations supplémentaires : la valeur liquidative et d'autres informations concernant la classe d'actions (le cas échéant) sont disponibles sur le site Internet www.amundi.com.

Les informations relatives aux teneurs de marché, aux bourses, ainsi qu'à la négociation sont disponibles sur la page dédiée au Fonds sur le site Internet www.amundi.com. La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par les bourses pendant les heures de négoce.

■ Fiscalité : la législation fiscale applicable dans l'État membre où le Fonds est enregistré peut affecter les investisseurs. Pour plus d'informations, veuillez contacter votre conseiller fiscal habituel.

La responsabilité d'Amundi Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Les informations relatives à la politique de rémunération à jour de la société de gestion sont disponibles sur le site Internet www.amundi.com, ou gratuitement sur demande écrite auprès de la société de gestion. Cette politique décrit notamment les méthodes utilisées pour calculer la rémunération et les bénéfices de certaines catégories de collaborateurs, les organes chargés de leur allocation, ainsi que la composition du Comité de rémunération.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Amundi Asset Management est réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur présentées ici sont exactes et à jour au 01 juin 2022.